

ATOUTS

GRANDE DIVERSITÉ DE PAYSAGES :

- Bassin, ruisseau, rivière, îles, bois, buttes, prairies et friches

GÉOLOGIE ET GÉOMORPHOLOGIE UNIQUES :

- Cascades et méandres
- 99 espèces de fossiles dans le calcaire de Rosemont

FLORE ET FAUNE PRÉSERVÉES :

- Espèces forestières d'intérêt : caryer cordiforme, tilleul d'Amérique, frêne rouge, chêne à gros fruit, chêne rouge et cerisier tardif
- Plus de 62 espèces d'oiseaux
- Plus de 10 espèces de mammifères
- Présence de reptiles à statut précaire et d'amphibiens



CONTRAINTES

UN TERRITOIRE COUPÉ :

- Autoroute 25 et ligne hydro-électrique
- Boulevards Maurice-Duplessis, Perras et Henri-Bourassa
- Voie ferrée
- Ruisseau en partie canalisé

UNE MAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU

- Bassin d'Anjou et ruisseau De Montigny

POTENTIELS

UN TERRITOIRE À AMÉNAGER :

- Parcours linéaire vallonné et naturalisé sur les buttes
- Accès au ruisseau et aux îles
- Pôle d'accueil

UN TERRITOIRE À DÉCOUVRIR :

- Activités récréatives et éducatives



ville.montreal.qc.ca/natureenville
(pour plus d'informations sur la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels)

ville.montreal.qc.ca/grandsparcs
(pour plus d'informations sur le Réseau des grands parcs de la Ville de Montréal)

NOVEMBRE 2010

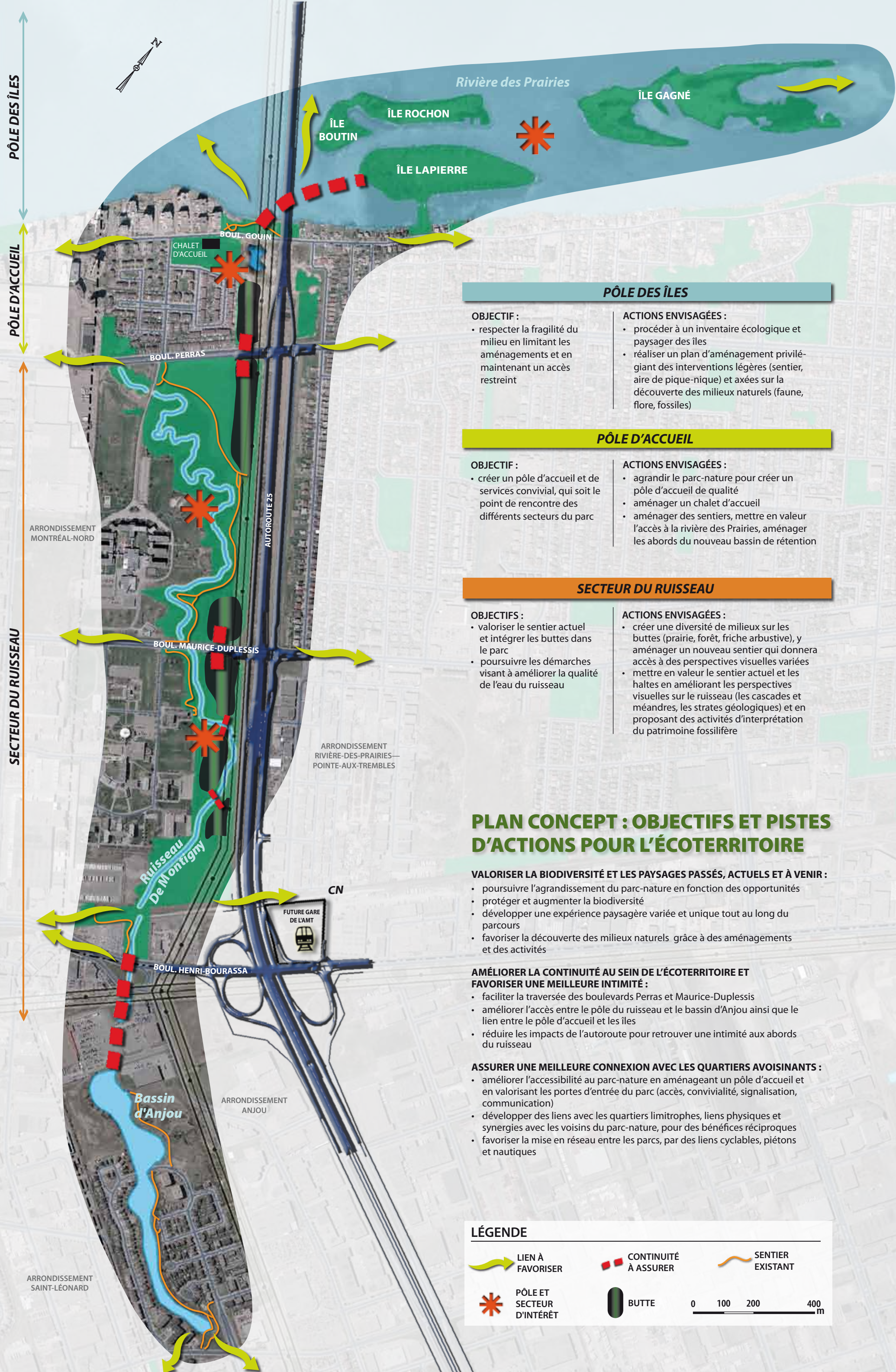


**PLAN
CONCEPT**



Écoterritoire de la coulée verte du ruisseau De Montigny

Connaissez-vous l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau De Montigny? C'est un territoire en pleine transformation qui recèle bien des surprises. Le paysage change avec ces nouvelles buttes qui sont en cours de verdissement. Elles font en effet partie du parc-nature du Ruisseau-De Montigny. Ce parc a vu le jour en 2005 avec l'aménagement du sentier longeant le ruisseau. Il comprend maintenant 31 hectares grâce aux nombreuses acquisitions de terrains effectuées par la Ville. L'écoterritoire est beaucoup plus vaste, il s'étend du bassin d'Anjou à l'archipel des îles Lapierre, Boutin, Rochon et Gagné, dans la rivière des Prairies. La Direction des grands parcs et du verdissement travaille à sa mise en valeur selon les orientations définies dans ce document.



PÔLE DES ÎLES

OBJECTIF :

- respecter la fragilité du milieu en limitant les aménagements et en maintenant un accès restreint

ACTIONS ENVISAGÉES :

- procéder à un inventaire écologique et paysager des îles
- réaliser un plan d'aménagement privilégiant des interventions légères (sentier, aire de pique-nique) et axées sur la découverte des milieux naturels (faune, flore, fossiles)

PÔLE D'ACCUEIL

OBJECTIF :

- créer un pôle d'accueil et de services convivial, qui soit le point de rencontre des différents secteurs du parc

ACTIONS ENVISAGÉES :

- agrandir le parc-nature pour créer un pôle d'accueil de qualité
- aménager un chalet d'accueil
- aménager des sentiers, mettre en valeur l'accès à la rivière des Prairies, aménager les abords du nouveau bassin de rétention

SECTEUR DU RUISSEAU

OBJECTIFS :

- valoriser le sentier actuel et intégrer les buttes dans le parc
- poursuivre les démarches visant à améliorer la qualité de l'eau du ruisseau

ACTIONS ENVISAGÉES :

- créer une diversité de milieux sur les buttes (prairie, forêt, friche arbustive), y aménager un nouveau sentier qui donnera accès à des perspectives visuelles variées
- mettre en valeur le sentier actuel et les haltes en améliorant les perspectives visuelles sur le ruisseau (les cascades et méandres, les strates géologiques) et en proposant des activités d'interprétation du patrimoine fossilifère

PLAN CONCEPT : OBJECTIFS ET PISTES D' ACTIONS POUR L'ÉCOTERRITOIRE

VALORISER LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES PASSÉS, ACTUELS ET À VENIR :

- poursuivre l'agrandissement du parc-nature en fonction des opportunités
- protéger et augmenter la biodiversité
- développer une expérience paysagère variée et unique tout au long du parcours
- favoriser la découverte des milieux naturels grâce à des aménagements et des activités

AMÉLIORER LA CONTINUITÉ AU SEIN DE L'ÉCOTERRITOIRE ET FAVORISER UNE MEILLEURE INTIMITÉ :

- faciliter la traversée des boulevards Perras et Maurice-Duplessis
- améliorer l'accès entre le pôle du ruisseau et le bassin d'Anjou ainsi que le lien entre le pôle d'accueil et les îles
- réduire les impacts de l'autoroute pour retrouver une intimité aux abords du ruisseau

ASSURER UNE MEILLEURE CONNEXION AVEC LES QUARTIERS AVOISINANTS :

- améliorer l'accessibilité au parc-nature en aménageant un pôle d'accueil et en valorisant les portes d'entrée du parc (accès, convivialité, signalisation, communication)
- développer des liens avec les quartiers limitrophes, liens physiques et synergies avec les voisins du parc-nature, pour des bénéfices réciproques
- favoriser la mise en réseau entre les parcs, par des liens cyclables, piétons et nautiques

LÉGENDE

	LIEN À FAVORISER		CONTINUITÉ À ASSURER		SENTIER EXISTANT
	PÔLE ET SECTEUR D'INTÉRÊT		BUTTE	0 100 200 400 m	